



De : François Fillon [<mailto:ffillon@assemblee-nationale.fr>]

Envoyé : mardi 06 décembre 2016 20:37

À : BABAZINOV

Objet : RE: LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ??

Monsieur,

J'ai pris personnellement connaissance du récent courrier électronique que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir.

Je vous ai lu avec intérêt car vos observations, comme celles de tous mes concitoyens qui m'interpellent, nourrissent ma réflexion.

Bien à vous,

François Fillon



BABAZ Michel - 24, rue du Serre-Paix - Les Balcons de Briançon - 05100 BRIANCON – T
04.92.20.25.79 – P 06.30.46.78.35

www.inventions-babaz.com www.inventerpasrever.com

Monsieur .

J'ai bien reçu votre mail du 2/12 où vous demandez à vos sympathisants de se mobiliser et depuis que Mr FILLION est arrivé largement en tête des primaires de la droite, de part son discours j'arrive à reprendre confiance et c'est tout de suite que je tiens à apporter ma contribution par mon témoignage ci-dessous.

Inventeur depuis 30 ans je n'ai cessé de dénoncer auprès des gouvernements successifs (Ministres/Sénateurs/Députés) le peu d'intérêt porté aux inventeurs indépendants mais je n'ai eu que des réponses de complaisance. ([Président / Ministres](#) et [Députés](#)).

Aujourd'hui j'ai une petite lueur d'espoir puisque Monsieur FILLION veut « casser la baraque » et je peux lui donner des éléments pour la reconstruction dans l'espoir qu'il sera notre futur Président.

Pour justifier de mon désabusement je vais relater un fait récent qui me fait dire que rien n'a changé avec Mr HOLLANDE :

- a) **FINANCEMENT de L' INNOVATION** : A ce jour mes inventions **CLE + VANNE GAZ** et le **COLLECTEUR D'EAU + FILTRE** vendu à l'international ont rapporté à l'Etat environ **4 Millions d'€ de TVA**, à cela il faut rajouter les emplois générés et les revenus annexes.
Rappel : J'avais déposé en 1993 un dossier auprès de « **OSEO – ANVAR** » maintenant la **B.P.I.** pour le financement du Collecteur d'eau et le dossier avait été rejeté pour motif : « Intensité Technologique Insuffisante ».

Compte tenu de mon expérience et de ma petite notoriété et disposant maintenant d'une bonne assise financière, je pensais que le financement de mes nouvelles innovations « jardin » ci-dessous serait facilité - (Marque déposée « JARDIFIX ») et après avoir lu [l'article du 18/12/2012 où Mr Hollande](#) qui précise le rôle de la B.P.I., confiant j'ai déposé un dossier auprès de **la B.P.I. Marseille**.

Après avoir attendu 4 mois et suite à une relance de ma part, réponse encore négative mais avec un autre motif : « [niveau de risque jugé trop important](#) ».

Ces innovations ayant déjà retenu l'attention de plusieurs enseignes JARDIN, je me suis rapproché de ma banque qui a accepté le financement des 4 Moules soit **51.000 €**.

Ma question où va l'argent versé par l'Etat à la B.P.I. ? ([Exemples d'investissements non justifiés et non rentables](#)).

Tout ceci pour vous dire qu'il était impossible hier comme il l'est encore aujourd'hui à un créateur de se lancer (inventeur – artisan – agriculteur – commerçant.....), et bien que persuadé de l'intérêt de son projet il devra l'abandonner ou partir à la recherche de partenaires financiers avec le risque de trouver comme dans mon cas une société opportuniste « malhonnête ».

b) **PROPRIETE INDUSTRIELLE** : Les règles de la PROPRIETE INDUSTRIELLE sont à revoir en profondeur puisqu'elles sont un frein à l'innovation et en aucun cas à l'avantage de l'inventeur indépendant ou des PME/PMI pour les raisons suivantes :

- Le [coût exorbitant](#) du dépôt de brevet et de sa protection est au détriment du lancement de l'invention et dans tous les cas un effet inflationniste.
- Le [coût exagéré de la procédure](#) en contrefaçon et comme son délai n'est pas acceptable donc pas envisageable.
- La [fiscalité de l'inventeur](#) est totalement aberrante puisque s'il arrive après beaucoup d'engagement humain comme financier à céder une licence avec un maximum de 10 % de royalties, il se verra ponctionner cette redevance de 31.5 % (16 % BNC - 15.5 % CSG/CRDS) et même si cet inventeur est au chômage et ne perçoit que le RSA.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur la [R.S.I.](#) les [C.C.I.](#) les [Tribunaux de commerce](#) et bien d'autres sujets mais si ce que je dénonce était pris en compte, mon intervention aura apporté une « pierre » à la reconstruction de notre pays.

Pour les personnes qui souhaiteraient en connaître davantage sur la Propriété Industrielle vous pouvez visiter mon site www.inventerpasrever.com qui aux dires d'un conseil en Brevets :

« [votre site constitue une des seules sources d'informations fiables actuellement disponibles sur le sujet](#) ».

En ce qui me concerne je vais continuer à dénoncer la tromperie du Brevet d'invention et donner des conseils « gratuitement » en fonction de mon expérience pour aider dans la mesure du possible les inventeurs indépendants. Exemples de mails que je reçois régulièrement et ma réponse comme celle de la fondation Nicolas HULOT pour des inventions qui mériteraient certainement d'être étudiées. (Mr Francis SANTUNE – Ingénieur - [Voiture Ecologique](#) et Mr Jean Claude LEFEUVRE Ingénieur – [Moteur rotatif à palettes et Eoliennes](#))

Tous mes vœux à votre formation politique et dans l'espoir qu'elle sera bientôt amener à participer au redressement de la France, je vous adresse Monsieur, mes respectueuses salutations.